

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Forcalquier
VENTEROL - COMMUNE

Séance du lundi 08 décembre 2025

Délibération N° DE_2025_072

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	6	7
Date de la convocation : 02/12/2025		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le huit décembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (à la mairie), sous la présidence de Michel PHILIP.

Présents : Michel PHILIP, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Représentés : Jean-Claude GILLON représenté par Michel PHILIP

Absents et Excusés : Guy ALBRAND, Alexandre BORRELLY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Nathalie UBAUD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Constat de désaffectation et déclassement du domaine public d'un bien communal.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
- Vu le projet de vente de la Rue située au hameau des Marmets ;
- Vu le plan de division cadastrale établi suite au bornage par la société Etienne Toulemonde géomètre expert à GAP (05000) mandatée pour la modification du parcellaire de la parcelle désignée ci-dessus ;
- Considérant que le bien n'est plus affecté à l'usage public dans la mesure où il se situe entre des propriétés privées ;
- Considérant qu'il résulte de cette situation une désaffectation de ce bien ;
- Considérant le rapport du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 21/10/2025 au 21/11/2025 ;

le conseil municipal, à l'unanimité :

- CONSTATE la désaffectation du bien
- ~~DECIDE~~ du déclassement de ce bien du domaine public et son intégration

Date de transmission de l'acte: 09/12/2025

Date de réception de l'AR: 09/12/2025

004-210402343-DE_2025_072-DE

A G E D I

DE_2025_072



dans le domaine privé communal.

- AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel PHILIP
Président de séance

Nathalie UBAUD
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 09/12/2025

Date de reception de l'AR: 09/12/2025

004-210402343-DE_2025_072-DE

A G E D I

DE_2025_072